

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1956)

Heft: 5

Artikel: Rapport du Président de la section vaudoise sur l'exercice 1955

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-625536>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Petit lexique à l'usage des peintres, sculpteurs et architectes

ABSTRAIT terme commode sous lequel on range tout ce qui est dérangé
ACADEMIE va de l'enseignement à la nudité
AMATEUR se distingue du professionnel par un matériel ultra-moderne
ARCHITECTE celui qui revend le calque à fr. 100 000.— le m²
AUTOPORTRAIT pléonasme vicieux ou la vengeance d'un miroir
BETON ARME matière désarmante pour un esprit trop fondé
BOHEME attrape-bourgeois
BOURGEOIS mal nécessaire aux artistes
BROSSE (voir sous pinceau)
CADRE objet qui limite les prétentions du tableau et augmente celles du peintre
CIEL exclamation de paysagiste
COURBE droite qui s'admirer
CHEF-D'OEUVRE quand l'œuvre dépasse le chef
DESSIN commence où la gomme s'arrête
EXPOSITION moyen de se faire mal connaître
GENIE un absent qui a raison
IMPRESSIONNISME expression qui s'est extériorisée
INSPIRATION fin d'une paresse
JOCONDE (La) femme célèbre qui suit du regard les touristes américains
LOIS bâquilles pour artistes anémisés
LUMIERE se fait avec des ombres
MODELE jolie femme qui se déshabille pour ne rien faire
MODERNISME terme qui se retrouve à chaque époque
MUSEE lieu où les Muses s'ennuyent
NAIFS précoce attardés
NATURE MORTE ainsi appelée pour permettre à tout vivant un mot d'esprit
PEINDRE (voir traités spéciaux)
PEINTRE celui qui chasse à coups de pinceau tous les préjugés
PERSPECTIVE moyen sûr de fausser l'œil
PERSONNALITE instrument qui sert à percer
PINCEAU (voir sous brosse)
PLANCHE indispensable à tout architecte ne sachant pas nager
RACCOURCIS évités parce que trop longs
RETOUCHER bégayer du pinceau
ROMANTISME état d'esprit qui espère devenir classique
SAOUL terme vague venant périodiquement au secours des artistes
SCULPTEUR celui qui réduit la pierre à son idée
TALENT court les rues sans s'arrêter
TE se prend entre quatre et cinq chez les architectes
S.P.S.A.S. altération de S.P.Q.R. Aujourd'hui sigle de «Si pas satisfait alors s'abstenir»
TEREBENTHINE liqueur d'atelier assez peu goûtée des peintres
TABLEAU objet dont la destinée est de finir au clou
TONALITE terme emprunté à la musique pour désigner une couleur qui sonne faux
VALEUR dépend de celle du peintre
VERITE modèle qui ne pose que dans un puits
VERNISSEAGE sorte de cérémonie durant laquelle le vernis passe chez les visiteurs

Jean Latour

Rapport du Président de la section vaudoise sur l'exercice 1955

Notre activité pendant l'année 1955 s'est concentrée sur quatre séances et sur l'exposition de la section au Musée des Beaux-Arts, du 10 novembre au 8 décembre sous le nom de «Salon 1955».

Lors de sa première réunion le 3 février, la section a décidé de ne pas soutenir les propositions du C.C. visant à un élargissement des conditions d'admission pour de nouveaux membres. Elle juge que les statuts de la société tels qu'ils existent sont adéquats et ne gagneraient rien par une adjonction quelconque.

Un deuxième point de l'ordre du jour était le rapport sur la visite de deux membres au Conseiller d'Etat Monsieur Maret, Chef du département des Travaux Publics.

Il s'agissait de savoir le point de vue du département en face de l'initiative du député Monsieur Küttel en faveur de l'adoption d'un article de loi prévoyant un pourcentage fixe, soit un pourcent réservé à la décoration artistique dans les devis pour construction de bâtiments publics. Monsieur Maret nous explique que le département des Travaux Publics préfère rendre un décret dans le même sens que de risquer un vote dont l'issue serait incertaine. Il est également décidé de recommander l'attribution de travaux aux artistes pour la décoration de bâtiments d'une certaine importance mais d'ordre privé, soit écoles ou maisons communales, soit banques ou bâtiments d'assurances. Il nous communique enfin que pour les bâtiments officiels prévus pour la transformation de la place de la Riponne, le 6% des sommes engagées seraient réservés à la décoration. Pour l'année 1955 Frs. 30 000.— supplémentaires ont été voté dans le budget des Beaux-Arts qui seront consacrés à des commandes aux artistes.

La deuxième séance eut lieu le 3 mai. On a voté et proposé notre collègue Jacques Berger pour remplacer au Comité Central notre membre défunt P. Robert Perrin, décédé en octobre 1954.

Une lettre du C.C. nous communique que le jury de l'exposition de la S.P.S.A.S. a recommandé pour l'admission comme membres actifs nos candidats: Barman, Baer et Bezencon, proposition qui fut confirmée lors de l'assemblée générale à Meiringen le 3 juillet. Notre troisième séance qui eut lieu le 24 juin, fut présidée par notre vice-président Edouard Pettineroli.

Elle servit à faire désigner les délégués qui iraient représenter la section à Meiringen le 2 juillet. C'est le Président et le Vice-Président qui furent chargés de cette mission, Bonny fut désigné comme remplaçant. La section a été appelée une quatrième fois à se réunir le 15 septembre.

Nous retiendrons comme intéressant le problème de la vente du Musée Arlaud. Un échange de lettres avec Monsieur le Syndic Jean Peytrequin montre que la question assez complexe est toujours à l'étude. Le Président se propose de reprendre ce problème avec la Municipalité.

Une partie de la séance est ensuite consacrée à l'élaboration des détails pour notre salon 1955. Jean-Pierre Kaiser nous met au courant de ce qui a déjà été fait et de ce qui reste à décider. Comme il doit faire son service militaire au moment de l'ouverture de l'exposition, Pettineroli le remplacera à la tête du Comité d'organisation.

Je saisir l'occasion pour remercier cordialement tous ceux qui par leur dévouement ont contribué si efficacement à la réussite de notre Salon 1955.

Notre caissier particulièrement a montré un zèle réjouissant par des contrôles fréquents et le fait que nous bouclons les comptes de cette exposition avec un boni de frs. 400.— est sûrement dû à sa vigilante et discrète prudence.

Pour clore mon rapport je me permets d'attirer votre attention sur le fait que le comité arrive à la fin de son activité et devra selon le règlement de la section être renouvelé. Effectivement deux de ses membres font partie de cet organe depuis le 12 décembre 1950, ce sont: David Burnand et Ed. Pettineroli.

Les trois autres ont été élus le 27 janvier 1953, ce sont: Burckhardt, Bonny et Kaiser. Je pense donc qu'il est juste que le comité soit renouvelé.

Il ne me reste qu'à souhaiter à notre section un avenir plein de bonne camaraderie, de prospérité et d'un magnifique rayonnement.

Le Président

En marge d'une récente initiative

«Le jury a été supprimé, écrit Théophile Gautier. Liberté entière, liberté à tous, aux jeunes comme aux vieux, aux sublimes comme aux ridicules.»

C'est en 1848, que l'auteur d'«Emaux et Camées», écrivait ce qui précède. Un siècle plus tard, en Suisse (démocratie absolue), nous en sommes encore à «l'ostracisme des oligarchies académiques» (nouvelle formule). En 1863, c'est «l'insurrection contre l'omnipotence d'un clan qui a pour règle de proscrire le talent en proclamant: «Nul n'aura de talent hors nous et nos amis.»

«Le 24 avril 1863, Napoléon, en mal de libéralisme... prescrit l'ouverture d'une exposition des ouvrages non-admis.»

En 1956, la Société suisse des Beaux-Arts, chargée de l'organisation de l'Exposition nationale, prend une initiative analogue à celle de cet empereur «en mal de libéralisme». En 1863, pour le public, c'est le Salon des refusés, et pour les officiels de 1863, comme pour les officiels de 1956, à Bâle, le «Salon des refusés, sera le Salon des vaincus, des proscrits, des comiques, des croûtes...»

Il n'y a vraiment, il n'y a décidément rien de nouveau sous le soleil.

Octave Matthey

4 concours à Lausanne

Nous informons nos membres de l'ouverture, par la Mutuelle Vaudoise Accidents, de 4 concours, de peinture, sculpture, mosaïque ou métal (relief ou incrustation sur matière dure), céramique, pour son nouveau bâtiment administratif à Lausanne. Ces concours sont ouverts à tous les artistes suisses.

Les programmes seront remis sur demande adressée à l'architecte de la MVA, M. Jean Tschumi, 5 rue J.-J. Cart, Lausanne.

Délais pour l'envoi des projets: 30 juin 1956.

Le comité central

4 Wettbewerbe in Lausanne

Wir teilen unseren Mitgliedern mit, daß die «Mutuelle Vaudoise Accidents» für ihr neues Verwaltungsgebäude in Lausanne unter allen Schweizer Künstlern 4 Wettbewerbe eröffnet: Malerei, Bildhauerei, Mosaik oder Metall (Relief oder Ueberzug auf harter Materie), Keramik.

Die Programme sind zu beziehen beim Architekten der MVA, Herrn Jean Tschumi, 5, rue J.-J. Cart, Lausanne.

Einsendungstermin der Entwürfe: 30. Juni 1956.

Der Zentralvorstand

Communiqué

Le Département fédéral de l'intérieur communique: La Suisse sera représentée à la Biennale de cette année, à Venise, par un groupe de sculpteurs non figuratifs, savoir :

Das Eidgenössische Departement des Innern teilt mit: Die Schweiz wird an der diesjährigen Biennale in Venedig mit einer Gruppe von Bildhauern der ungegenständlichen Richtung vertreten sein:

Hans Aeschbacher, Zurich

Walter Bodmer, Bâle

Serge Brignoni, Berne

Johannes Burla, Bâle

André Gigon, Pully-Lausanne

Jean-Georges Gisiger, Epalinges/VD

Eugen Häfelfinger, Zurich

Walter Linck, Reichenbach-Bern

Bernhard Luginbühl, Moosseedorf/BE

René Monney, Zürich

Robert Müller-Robichon, Paris

Antoine Poncet, St-Germain-en-Laye (France)

Léon Prébandier, La Conversion/VD

André Ramseyer, Neuchâtel

Erwin Rehmann, Laufenburg

† Sophie Tauber-Arp

Louis Weber, Basel

MM. Max Bill et Alberto Giacometti, qui avaient été également invités, ont renoncé à participer à l'exposition.

Max Bill und Alberto Giacometti, die ebenfalls eingeladen wurden, haben auf eine Beteiligung verzichtet. Berne, le 8 mai 1956 — Bern, den 8. Mai 1956

Geburtstage im Juni — Anniversaires en juin

le 1er, André Evard, peintre, La Chaux-de-Fonds, 80 ans;

am 3., Jakob Strasser, Maler, Rheinfelden (Sektion Basel), 60jährig;

am 6., Luigi Zanini, Bildhauer, Zürich, 60jährig;

am 8., Eugen Meister, Maler, Zürich, 70jährig;

am 10., Paul Hosch, Architekt, Basel, 70jährig.

Allen gratulieren wir herzlich. — A tous nos sincères félicitations.

Décès

Nous apprenons avec regrets la mort, survenue à Vevey où il était fixé depuis de nombreuses années, de Joseph Füglistaler, peintre et surtout aquafortiste, membre de la section de Berne de notre société.

A sa famille notre très vive et sincère sympathie.

Philatelie

Das römische Fachblatt «Sport-Phila», das alljährlich im Auftrag des Italienischen Olympischen Komitees durch eine internationale Jury mit 23 Mitgliedern die *Alberto Bonacossa-Medaille* vergibt, meldet soeben, daß diese Auszeichnung für das Jahr 1954 der *Schweizer PTT-Verwaltung* zugesprochen worden ist. Mit der Bonacossa-Medaille wird jeweils die schönste Sportbriefmarke eines Jahres ausgezeichnet; für 1954 wurde die 40-Rappen-Marke mit dem Sujet «Fußball-Weltmeisterschaft» gewählt. H. Schwarzenbach in Bern, der den Entwurf für die Marke schuf, erhält eine Spezialmedaille des Italienischen Olympischen Komitees.